

Circulaire Technique N°16

QUALIFICATIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE 2012

Championnats de France Longue Distance (Junior et senior)

Les qualifications aux Championnats de France Longue Distance se font conformément à l'article 3.1.4 du règlement national :

3.1.4 Participants :

Les Clubs ont droit à plusieurs équipes par catégorie Juniors et Seniors Messieurs et Dames.

Pour les Championnats de France Juniors et Seniors Messieurs et Dames en LD, tout nageur engagé sur une distance devra avoir nagé et avoir été sélectionné lors du championnat régional longue distance de sa région d'appartenance pour la saison en cours avant la date limite des engagements.

Seul le Président de la CRNP de la région d'appartenance du nageur pourra délivrer exceptionnellement par écrit une dérogation, dûment justifiée, à la CNNP avant la date limite des engagements.

Les CRNP doivent fournir à la CNNP la liste des qualifiés de leur région avant la date limite des engagements.